LA DISPARITION
du Marché St-Nicolas et de la Grand'Garde

Si l'on en croit un de nos confrères — mais cette nouvelle ne serait-elle pas un poisson d'avril ? — le marché Saint-Nicolas et la Grand'Garde seraient appelés à disparaître prochainement.

Des sociétés financières, de celles qui croient peut-être que l'argent dispense de rien respecter, auraient conçu le projet de transformer complètement le centre de Lille.

On ferait, alors, de notre vieille cité, une ville américaine.

A l'emplacement du marché Saint-Nicolas et de la Grand'Garde, et en utilisant le coin de la rue Neuve, des philistins feraient construire un immense et somptueux magasin de nouveautés !

L'autorité militaire aurait été pressentie et aurait déclaré qu'elle abandonnerait la Grand'Garde, à la condition que la ville lui cède des locaux pour y transférer les bureaux de la place.

On troquerait le tout, Grand'Garde et marché Saint-Nicolas, pour un million trois cent mille francs.

Nous ne voulons pas croire encore que cette nouvelle soit exacte.

Si elle l'était, tous les vieux Lillois n'auraient pas assez d'imprécations contre ceux qui autoriseraient une pareille atteinte aux souvenirs locaux et à l'histoire de la cité.

Il paraît qu'il y a encore un autre projet, celui de construire un immense hôtel-terminus sur l'emplacement du pâté de maisons compris entre la Grand'Place, la rue des Sept-Agaches, la place du Théâtre et la rue du Vieux-Marché-aux-Fromages.

Le nouveau boulevard serait prolongé ainsi jusque la Grand'Place.

Et la Bourse ?

Est-ce qu'il n'y a pas une société financière disposée à l'acheter, elle aussi ?

INCENDIE CHEMIN DE L'ABRISSEAU

Mercredi, vers midi, le feu a détruit une cabane contenant des paillassons, à la briqueterie Carlier, chemin de l'Abrisseau. Il y a deux à trois cents francs de dégâts.

ROUBAIX

COURS UNIVERSITAIRE

M. le chanoine Pannier a achevé ses conférences sur la Sainte Ecriture en montrant comment l'enseignement biblique n'est pas en contradiction avec les données de la science : Si l'on sait distinguer la forme du fond, la lettre de l'esprit, on constate qu'il ne peut y avoir de dissentiment entre la foi et la science, puisque toutes deux émanent du même Dieu de vérité, et que leurs domaines sont totalement distincts, la science s'occupant surtout du monde tel qu'il est perçu présentement, la foi traitant principalement de l'origine et de la fin des créatures et du Créateur, cause première et fin dernière de tous les êtres ; mais tandis que la science est livrée aux tâtonnements, aux hésitations, aux contradictions même de la raison des hommes, la foi est éclairée par la parole de Dieu et, par conséquent, à l'abri de toute erreur, sinon de toute obscurité. La science, comme Marthe de l'Evangile, est occupée des nécessités multiples mais passagères de la vie présente; la foi ressemble à Marie, préoccupée surtout de l'unique nécessaire, parce qu'il est l'unique éternel : à des titres divers, l'une et l'autre contribuent à la gloire de Dieu et du règne du Christ.

Le cambrioleur Lemay

NOUVEAUX AVEUX. .. SON RECIT DU VOL DE DUNKERQUE

Lemay qui tient, a-t-il dit, à ne pas manquer de parole, a répondu à toutes les questions que lui a posées M. Delalé, pendant une très grande partie de l'après-midi de mercredi.

Cette fois, il ne fut plus question du cambriolage de la rue des Longues-Haies, à Roubaix, mais des autres vols commis ces temps derniers.

Le cambrioleur, avant de fournir des détails, a déclaré que tous les vols avaient été commis de la même façon. Il a même ajouté que les volets n'étaient jamais fermés à Roubaix.

Une collection de méfaits

Lemay a reconnu avoir commis les vols suivants :

Nuit du 11 au 12 mars. — Chez Mme Ve Legrand, cabaretière, rue du Fresnoy, à Roubaix. Le tiroir du comptoir a été fracturé et une somme de sept francs environ a été dérobée.

Nuit du 12 au 13 mars. — Chez M. Margat, instituteur, rue de la Chaussée, à Roubaix. Le cambrioleur a emporté une petite somme, trois montres avec chaîne. Puis il ajoute : J'avais faim, j'ai trouvé deux œufs que j'ai gobés ; une bouteille de vin m'a également servi.

Pour les montres, il les a remises à une personne qu'il a fait connaître. M. Margat rentrera — si ce n'est déjà fait — en possession de son bien.

Dans la même nuit, il s'est rendu dans une charcuterie, rue de Mouvaux, au Blanc-Seau, à Tourcoing. Il ne peut indiquer de nom, et d'ailleurs aucune plainte n'a été déposée jusqu'ici. Lemay déclare qu'il a fracturé le tiroir du comptoir mais qu'il était vide. Il est parti emportant 1 jambon et 1 saucisson.

Dans la nuit du 14 au 15 mars, Lemay a pénétré chez M. Eug. Plouy, négociant, vice-consul de Hollande, rue de Lorraine, à Roubaix. Il cherchait de l'argent qu'il ne trouva pas. Il ne voulut pas s'embarrasser de l'argenterie. Il s'empara d'un pot de confiture, d'une paire de souliers qu'il portait lors de son arrestation, de cigares, de cigarettes et de trois clefs. Il a bu aussi quelques verres de bière.

La même nuit, il a pénétré à l'estaminet Baisez, rue du Fresnoy, 38. Recherches infructueuses dans le tiroir du comptoir. Il a pris plusieurs verres de bière à la santé du propriétaire.

Dans la nuit du 15 au 16 mars, il s'est rendu chez MM. Tahon frères et sœurs, rue de Mouveaux, 20. Il s'est emparé d'une montre et d'une alliance en or, de jetons de coopérative, de quatre-vingts francs en espèces, de timbres-poste et de quittances, de trente-quatre couverts en argent ou en ruolz, d'un imperméable et d'un pardessus.

Enfin le bandit fait au juge le récit du

Vol à Dunkerque

Il passait dans la nuit du 8 au 9 mars à Dunkerque, où il avait eu d'abord l'intention de s'embarquer Ses bagages sont déjà partis. « J'irai certainement pas les rechercher, dit-il ».

Passant dans une rue que je ne connais pas mais qu'on dit être la rue Emmery, je vis qu'un des volets de la maison n° 82 était mal assujetti.

Le carreau brisé, le malfaiteur pénétra au rez-de-chaussée. Il visita un meuble et n'y trouva rien à sa convenance. Sur un autre, il découvrit une montre en or, qu'il mit dans sa poche. Il l'a perdue depuis.

Trouvant une bougie, qu'il alluma, il monta au premier étage, où, dans une des chambres il aperçut une vieille femme qui se réveilla à son approche.

Lemay dit à la bonne femme : « Je ne veux pas vous faire du mal, mais c'est de l'argent qu'il me faut. »

La pauvre dame se leva, ajoute le bandit, prit les clefs et ouvrit un meuble. Elle me donna 260 francs en argent et différentes pièces anciennes, que j'ai jetées en sortant.

Cependant, dit Lemay, j'aperçus des fils téléphoniques dans la pièce ; par mesure de prudence je les coupais. A ce moment j'entendis à l'étage supérieur crier : « Au secours ! »

Dans l'escalier je criais : « Je lui feral pas de mal, n'ayez pas peur », et la dame qui venait de me fournir l'argent dit à son tour : « Monsieur ne me fera pas de mal ! »

Le cambrioleur put s'éloigner sans être inquiété. Il se rendit dans une maison mal famée. Vers onze heures du matin, le lendemain, il s'y trouvait encore, au moment où la police vint faire une ronde.

Il exhiba comme papier un ordre d'appel au nom de d'Hooghe, qu'il avait trouvé en chemin de fer. Cela suffit pour qu'on le laissât tranquille.

Sans encombre il quitta la ville et revint à Roubaix.

Lemay, en regagnant la maison d'arrêt, a tenu à confirmer qu'il avait encore autre chose à dire.

UNE ASSOCIATION DE MALFAITEURS

Deux mandats d'arrêt.— Une arrestation.

Sur une dénonciation anonyme, M. Payen, juge de paix à Lannoy, escorté d'une brigade de gendarmes de Roubaix et de Lannoy, se rendait lundi matin à Lys, pour y opérer des perquisitions dans deux maisons de la rue du Franc-Bois : chez Mme veuve Lepers et chez sa fille, Mlle Aline Lepers, âgée de 21 ans, modiste, qui habite un peu plus loin.

Ces perquisitions avaient pour but d'établir la complicité de ces personnes dans plusieurs vols commis, ces temps derniers, dans la région, et de rechercher chez elles des documents qui permettraient de faire découvrir les auteurs d'autres méfaits.

Le juge de paix entra d'abord chez la modiste. Celle-ci, à ses questions, répondit qu'elle n'était pour rien dans les vols en question ; mais elle avoua sans difficulté que sa mère et sa sœur Sophie, qui habitent ensemble, avaient touché une partie du butin de deux vols commis à Leers et à Lys.

Elle ajouta que ces vols avaient été commis par son frère Auguste, âgé de 30 ans, agent d'assurances, rue de Lannoy, 204, à Roubaix, où sa femme tient un magasin de modes, et un nommé Louis Delcroix, garçon boucher, originaire de Pecq (Belgique), dangereux repris de justice.

Muni de ces déclarations, M. Payen se rendit chez la veuve Lepers, qu'il trouva en compagnie de sa fille Sophie.

Toutes deux nièrent d'abord avec énergie s'être rendues coupables de ce dont on les accusait. Mais, confrontées avec Mlle Aline Lepers, elles finirent par avouer avoir reçu leur part de l'argent volé, il y a quatre ans, par Auguste Lepers et Louis Delcroix chez M. Louis Thieffry, rentier à Leers.

Elles persistèrent néanmoins à dire qu'elles n'avaient pas bénéficié du cambriolage commis à Lys, un peu plus tard, au préjudice de M. Paul Lepers, entrepreneur de maçonnerie.

Le juge de paix fit alors procéder à des perquisitions et saisit chez Mme veuve Lepers une montre, plusieurs bijoux et quelques bibelots ; chez Mlle Aline Lepers : quelques bijoux, douze cuillers à café et une demi-douzaine de couverts en ruolz.

Tous ces objets furent adressés le jour même au juge de Lille, M. Houeix, chargé d'instruire de nombreux vols commis dans la région frontière depuis quelques années et dont les auteurs n'avaient jamais été découverts.

M. Houeix lança aussitôt des mandats d'arrêt contre Louis Delcroix et Auguste Lepers.

Le premier, à qui on ne connaît pas de domicile fixe, n'a pas encore été retrouvé.

Mais Auguste Lepers a pu être arrêté, mardi soir, vers sept heures, à son domicile, rue de Lannoy, 204, à Roubaix, par les agents de sûreté Mercier et Paris.

Il a été dirigé sur la maison d'arrêt de Lille hier après-midi.

La veuve Lepers et sa fille Sophie ont été laissées en liberté provisoire.

Coopérez à une bonne œuvre.— Nombre de groupements de jeunesse catholique existent à Roubaix qui ne disposent pas, faute de ressources suffisantes, des ouvrages dans lesquels leurs membres pourraient puiser une nourriture saine et utile à leur formation.

Ce serait leur rendre un grand service que leur fournir ces ouvrages.

Nous prions donc nos amis qui peuvent le faire, de nous envoyer, dans ce but, des livres d'apologétique ou traitant de questions sociales.

Ils peuvent les adresser au rédacteur de la « Croix », 84, Grand'Rue, Roubaix.

Mutualité maternelle. — L'assemblée générale annuelle de la Mutualité Maternelle Roubaisienne aura lieu le dimanche 24 mars, à 3 h. à précises de l'après-midi, dans la salle de la bibliothèque populaire de l'Union, 59, Grande-Rue. — Une tombola sera tirée entre tous les membres présents

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Les concessions échues au cimetière. — La mairie nous prie d'informer le public que les terrains du cimetière communal désignés ci-dessous, vont être repris par la ville :

1. Les terrains concédés pour 15 ans, et dont les actes sont expirés avant le 1er avril 1907 :

2. Les terrains concédés pour trente ans, et dont les actes sont expirés à la même date.

En conséquence, les propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priés de les faire enlever avant le 1er juin prochain, à défaut de quoi il y sera procédé d'office par les agents de la ville et les matériaux seront emmagasinés

Pour faire enlever ces épitaphes, les intéressés devront en faire la demande, par écrit, à l'administration municipale.

Le maire de Roubaix disposera des épitaphes emmagasinées depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamés avant le 15 mai 1907.

Services de Table, choix considérable à la *Faïenceric du Nord*, A. VILQUIN-MARTIN, 71, rue de Tourcoing (en face l'usine à gaz, arrêt du car), Roubaix.

Les accidents du travail. — M. Alfred Laga, 47 ans, rue de Saint-Quentin, 19, domestique chez MM. Ch. et A. Screpel, blessé au coude droit au cours de son travail. 15 jours.

— A la Société Anonyme de Peignage de la rue du Collège, M. Prosper Decock, 25 ans, rue de la Gare, à Avelghem, pouce gauche écrasé dans les engrenages d'un métier. 30 jours.

— M. François Dehooghe, rue Carnot, 32, à Mouvaux, homme de peine chez MM. Grieux, serruriers, blessé à la jambe gauche par suite de la chute d'une barre de fer. Un mois de repos.

— M David Hector, 18 ans, hameau de la Bailleric, à Wattrelos, apprêteur chez MM. Motte et Delescluse frères, plaie au pied droit en tombant 15 jours.

— M. Charles Vanderzoude, 23 ans, rue Lacroix, 216, chez MM. Leveugle frères, chaudronniers, main droite serrée entre deux tôles. 15 jours.

— Au Peignage de l'Epeule, M. Gustave De Tavernier, 38 ans, conducteur demeurant à Halluin, luxation de l'épaule droite en tombant dans la cave des machines. 30 jours.

Etat-Civil de Roubaix

✠ CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

Du 20 mars 1907

Naissances. — Suzanne Pattyn, rue Desaix, 55. — André Bouzin, rue Casimir-Périer, 14. — Nabuchodonosor Doutreligne, rue Paul Bert, 7. — Alfred Sturbaut, rue des Longues-Haies, 152. — Jules Desnoulez, boulevard de Cambrai — Raymonde Vettraete, boulevard de Cambrai.

Décès. — Jean Sommen, 19 ans, rattacheur rue Blanchemaille. — Philomène Delille, 66 ans, s. p., boulevard de Strasbourg, 47.

Mariage — Frédéric Braeckman carrossier, à Valenciennes et Jeanne Watteau, tricoteuse, rue de l'Alma fort Frasez, 12.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX
5, rue du Château, 5

Séances des 16 et 17 mars

CAISSE CENTRALE ET SUCCURSALES	VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Nouveaux Versements	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSTS Nombre	REMBOURSTS Sommes
Roubaix (Samedi	109	12	17.438	164	16 034 07
Roubaix (Dimanche	30	61	35 463	253	31.672 75
Lannoy	29	7	2.795	43	8.582 50
Croix	16	1	1.471	19	2.952 14
Wattrelos	20	3	3 015	26	6 019 70
Ascq	7	1	98	19	518 62
Totaux	401	76	60.330	494	65.780 78

Administrateurs de service :

A Roubaix, MM. L. Watine, Vernier-Lagache, E. de Marsilly, H. Eeckman, H. Pollet et V. Despatures, directeurs. — A Lannoy, MM. A. Defrennes et Sévérin. — A Croix, M. L. Castel. — A Wattrelos, M. L. Beuscart. — A Ascq, M. H. Teneul.

ORDRE DU SERVICE — La caisse est ouverte pour les versements, les samedis, de 9 h. à 10 h. 1/2, les dimanches, de 9 h. à 11 h. — Les remboursements ont lieu les samedis, à 10 h. 1/2, les dimanches, à 11 h. 1/2. Les bureaux sont ouverts *tous les jours de 9 h. à midi et 2 à 5 h.*, pour les demandes de remboursements.

Le Caissier, SCHMERBER.

Dernier avis — Les déposants retardataires dont le compte dépasse 1.500 fr. sont instamment priés de se présenter, sans plus tarder, pour faire la demande de l'excédent de leur compte. Urgent.

WATTRELOS

Cercle horticole. — Dimanche 24 mars, à 4 h et demie, café Perin-Delerue; conférence sur la taille du poirier par M. François Dumortier, jardinier diplômé de l'école de Tournai. Les amateurs qui désirent suivre les cours qui seront donnés régulièrement, sont priés de se faire inscrire au siège de la société.

Accidents du travail. — A la Brasserie Wattrelosienne, située hameau du Sartel, rue de l'Industrie, 126, un homme de cave, Cyrille Pauwels, rue du Sartel, s'est blessé à la jambe droite en nettoyant une chaudière. 8 jours de repos.

— Au tissage Leclercq-Dupire, fabricant, rue de l'Industrie, un ouvrier tisserand, Squedin Paul, 62 ans, rue de l'Industrie, 93, en décrotsant une courroie au moyen d'une clef, cette dernière lui a échappé de la main et l'a blessé à l'œil gauche. 6 jours de repos.

— Même établissement, au tissage, un ouvrier tisserand, Wéghem Emile, 33 ans, rue Nain 2, en réparant une navette, a reçu un éclat dans l'œil droit. 8 jours de repos.

WATTRELOS. — Du 18 et 19 mars 1907. — Jean Pondville (Beck). — Arthur Ladsous, rue Faidherbe. — Jean Deffrennes, rue de Metz. — Charles Dejove, rue de l'Hôpital, 22. — François Debere, rue Magenta 4. — Régina Dupont, rue Faidherbe. — Georges Meernout, Marlière. — Alphonsine Vandepepelière, fort Lillois. — Yvonne Parmentier, Martinoire.

Publications. — Henri Petit, trieur et Blanche Fremaux, doubleuse. — Alfred Harduin teinturier, et Marie Vercruysse, tisserande. — Emile Prévost, peintre, et Julienne Leclercq, soigneuse. — Alfred Desbonnets, rentreur, et Germaine Fiévet, soigneuse. — Jules Ferment, tisserand, et Angèle Meurisse, bobineuse. — Louis Florin, tisserand, et Adéline Equedin, piqurière. — Emile Dutoit, rattacheur, et Léonie Pollet, magasinière. — Arthur Duriez, apprêteur, et Flore Farvacque, ourdisseuse. — Emile L'huillier, instituteur, et Zénaïde Robeyns, institutrice. — J.-B. Vanghersdale, soigneur, et Fidéline Flipot, soigneuse. — Emile Merjean, emp. de com., et Hélène Dusollier, piqurière. — Louis Leme, tisserand, et Maria Delfour, tisserande. — Emile Delatte, tisserand, et Philomène Lallemand, tisserande. — Cyrille Moenens, peigneur, et Sidonie Leclercq, rattacheuse. — Jules Debucois, mouleur en fer, et Clara Devoldre, rattacheuse. — Albert Lampe, a. p., et Jeanne Delaeger, modiste. — Ernest Barbe, peigneur, et Clémence Hauwel, couturière ? Louis Cardon, tisserand, et Marie Duquesne, tisserande.

Décès — Léocadie Breux, 75 ans, s. p., rue de Tourcoing. — Léon Honorez, 47 ans, marbrier, rue Carnot, 254. — Rosalie Rembent, 79 ans, ménagère, rue du Trou de Fouan. — Marie - Louise Foutreyse, 13 ans, s. p., caserne du Sapin Vert. — Amélie Dewaele, 72 ans, ménagère, rue de Tourcoing. — Marie Florin, 22 ans, tisserande, rue Carnot. — Marthe Depraetere, 16 ans, ménagère, rue du Mont à Leux.

CROIX

Deuxième représentation. — Le succès obtenu, dimanche dernier, par la section dramatique du Cercle St-Martin se renouvellera certainement le 24 mars. Déjà nombreuses personnes ont retenu leurs places pour cette séance et les cartes d'entrée sont enlevées rapidement.

Pour éviter l'encombrement, le nombre des cachets mis en vente ne dépassera pas la quantité des places. Cette précaution très nécessaire nous incite à inviter nos lecteurs à se munir, dès aujourd'hui, de cartes d'entrée.

Pour les places réservées, l'on est prié de s'adresser à M. le Directeur, M. l'abbé Debout, au presbytère.

Le concierge du Cercle tient de scachets à la disposition des amateurs.

Le curage du canal. — Depuis quelques jours une drageuse des ponts et chaussées nettoie la branche du canal qui aboutit à l'usine Holden.

Dans la journée d'hier, elle a pu traverser le pont de la rue de Lille.

L'envasement était très prononcé ; aussi c'est par tombereaux que la boue est retirée et transportée au-delà de la commune de Wasquehal.

On sait que le conseil municipal a 10 voter tout dernièrement encore un crédit de 4000 francs pour parfaire la part contributive de la ville dans les frais de curage.

Lorsque le travail sera terminé et pour obvier aux envasements futurs, il sera construit, aux frais de la commune, un bassin de décantation. Cette installation coûtera près de cent mille francs.

CROIX. — Naissances. — André Delcroix, r. de la Fontaine, 14. — Auguste Boudry, rue Marceau, 34.

WASQUEHAL

Accidents du travail.—A l'établissement Harnert frères, Gustave Vanholleboeke 31 ans aide-chauffeur, rue de Lille, 33 à Croix, a reçu à la poitrine le choc violent d'une berline de charbon qu'il s'efforçait de culbuter. Contusions; 10 jours.

— A l'usine Eycken Leroy, Honoré Declerman, 32 ans, rue du Franco-Russe, a été brûlé au front par un jet d'acide sulfurique. Quelques jours de repos.

Enterrement du vendredi 22 mars, à 4 h., Lucienne Leroux, 15 mois. Chemin Rouge.

FLERS-BREUCQ

Cercle d'Etude. — Réunion aujourd'hui jeudi, à 7 h. 1/2. Présence indispensable. Le sujet traité sera le « Concordat ».

LYS - LEZ - LANNOY

Une trouvaille. — On a trouvé 3 clefs, hier soir, à Lys, à la rue du Bois. Elles sont à la mairie à la disposition de leur propriétaire.

LYS-LEZ-LANNOY. — Du 20 mars. — Naissance. — Delay Abel, rue de Lyers.

TOURCOING

LA MISSION

A Saint-Christophe. — L'un des grands avantages des missions, c'est de rappeler aux fidèles toutes les vérités essentielles de la religion. Quiconque en suit les exercices avec exactitude relit, pour ainsi dire, les chapitres principaux du Livre de la Foi et de la morale catholiques. Le talent des missionnaires s'emploie à enchaîner étroitement les sujets d'instructions les uns aux autres, afin de présenter à leurs auditoires une suite logique d'arguments qui méthodiquement doivent arriver à convaincre l'intelligence et à décider la volonté.

C'est ainsi qu'après avoir prouvé et justifié l'existence de l'Enfer éternel, les apôtres dévoués qui évangélisent la paroisse Saint-Christophe, ont insisté hier sur les causes de la damnation des réprouvés.

Le matin, M. Voeselle a exposé les périls de la tentation et la tactique dont il faut que le chrétien use, pour échapper à ses embûches.

A trois heures, M. Castelain a fustigé vigoureusement les mauvaises langues, qui sèment la discorde par leurs médisances et leurs calomnies insidieuses.

uuAtlaselaoinelaoin elaoinelaoin elao la

Au salut du soir, M. Leplat a mis en garde les vrais fidèles, ceux qui veulent tout de bon sauver leur âme, contre l'envahissement toujours plus menaçant du vice opposé à la plus belle et à la plus délicate des vertus. Les désastres de l'école sans Dieu, la campagne entreprise par la franc-maçonnerie pour arriver à gâter, à pervertir l'enfance et la jeunesse, font un devoir sacré aux parents de veiller à l'éducation et à la sauvegarde de la pureté de leurs enfants. Ils sont tenus de redoubler de vigilance, s'ils veulent leur assurer la possession d'une vertu sans laquelle toutes les autres leur deviendraient impossibles.

A Notre-Dame. — Eglise comble pour la réunion générale de la mission de mercredi soir. Le prédicateur a entretenu son immense auditoire de la sainte vertu de pureté.

Après le salut du Saint-Sacrement, une brochure de dévotion à Notre-Dame du Perpétuel Secours a été remise à chaque fidèle en souvenir de la Mission.

LA TEMPÊTE

Avec une persistance de 24 heures, le vent a soufflé en tempête durant la nuit de mardi à mercredi et la journée suivante.

On signale des dégâts dans les cimetières, où des signes de sépulture ont été renversés. Des palissades culbutées, des tuiles enlevées des toitures, mais rien de grave en ville.

Deux grèves. — A la retorderie de MM. Dervaux frères, rue de Guisnes, mercredi matin, à 9 heures, 33 doubleuses se sont mises en grève. Elles refusent de continuer un travail qu'elles jugent n'être pas suffisamment rémunérateur.

— Au peignage de MM. Lorthiois, rue Charles-Watinne, 56 ouvriers ont quitté le travail à midi. Ils demandent le renvoi du surveillant de nuit duquel ils se plaignent.

Ces ouvriers sont placés sous l'autorité du surveillant de nuit, pendant une période de 15 jours après quoi ils reprennent pendant quinze jours le travail de jour.

Union Sportive de l'Association Amicale de Saint-Louis. — L'équipe II de l'U. S. A. A. t L., privée de 4 joueurs, a fait match nul (2 à 2) sur son terrain avec l'équipe I de l'Union Sportive St-Georges.

L'équipe III a battu l'équipe correspondante du Club Sportif Saint Christophe par 5 buts à 2 buts.

F. G. S. P. F. — L'Union Régionale du Nord de la F. G. S. P. F. organisait, dimanche, à Douai, son championnat annuel de Cross-Country.

Plusieurs sociétés de Tourcoing avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée et 23 coureurs représentant les sociétés suivantes, se trouvaient présents au départ : Le Cercle Sportif St-Joseph (7), le le Standart Athlétic Tourquennois (5), l'Union Sportive de l'Association Amicale de St-Louis (7), la Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes (4), le Saint-Martin (1)

Le parcours qui comprenait un pu de plat, du sous-bois et du terrain accidenté, mesure environ 8 kilomètres.

Le classement par équipe a donné comme résultat :

1. Union Sportive de l'Association Amicale de St-Louis; 2. le Cercle Sportif Saint-Joseph (Croix-Rouge; 3. le Standart Athlic Tourquennois; 4. l'Institut Populaire de Notre-Dame de Lourdes.

Une conférence sur le Dauphiné sera faite dimanche prochain 24 mars, à cinq heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Cygne, Grande-Place, par M. Alfred Dameux, secrétain général du Nord-Touriste, pour les sociétaires de la section tourquennoise du NordTouriste et les membres de leur famille.

Cette causerie sera accompagne de superbes projections lumineuses représentant des vues prises au cours d'un voyage que firent, dans cette merveilleuse région, l'été dernier, une cinquantaine le membres du Nord-Touriste.

Une série de vues inédites des fêtes de l'Exposition de Tourcoing agrémentera encore cette soirée et constituera un numéro hors programme fort intéressant.

Enfin la fanfare cyclisto du Nord-Touriste viendra prêter son concours à cette fête de famille qui promet d'obtenir le plus vif succès.

Une enquête commode et incommode a eu lieu mercredi, de 2 à 5 heures de l'après-midi, à la Mairie, ayant trait à l'acquisition par la ville d'une maisons dont la démolition agrandira la place Sébastopol.

Adieux à un brigadier de police. — Pour la dernière fois que le brigadier Dutilleu admis à la retraite, commandait le service de police pour la nuit, les agents de sa brigade, par l'organe de l'agent Mathieu lui ont fait leurs adieux et lui ont accompagnés d'un cadeau. Le brigadier s'est montré très touché de cette délicate attention

Accidents de travail — Théophile Buyck, 65 ans, mécanicien, rue de Roubaix, 16, fracture du premier métatarse du pied gauche par la chute d'un recouvrement de métier Docteur Cuisset : repos de 20 jours

— Philomène Cuvelier, 17 ans, soigneuse, rue Magenta, 54, extrémité de l'index droit ratissée par un peigne et ongle arraché. Docteur Leclercq : repos de 25 jours.

— Ernest Duterte, 28 ans, homme de peine, rue des Trois-Pierres, maisons Soyez, phlegmon de la main droite. Docteur Debchy ; repos de 15 jours.

— Augusta Libtrecht, brigadier douanier à l'usine à gaz, reçoit des tendineuses à la main droite en déchargeant une corne. Docteur Julien : repos de 12 jours.

— Charles Sépesse, 65 ans, soignur de cardes, rue de l'Epierre, 1, chute sur le pied droit d'un pot de cardes. Docteur Debuchy repos de 10 jours.

— Germaine Libert, 23 ans, rentreuse, rue de Bondues, 22, blessée à l'auriculaire droit. Docteur Leduc ; repos de 8 jours

Etat-civil de Tourcoing

Du 20 mars 1907

Décès. — Cardon Joseph, 82 ans, rue d'Halluin, 3. — Petillon Julienne, veuve, rue Kuhlerman, 29. — Maertens Lucien, 6 mois, rue de Lille.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance DE TOURCOING

Séances des 17 et 1 mars

Désignation des Caisses		VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Nouveaux Versements	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Livrets soldés	REMBOURSEMENTS Sommes
Tourcoing	Dim.	346	17	36.[illegible]	39	14	29.[illegible]
	Lun.	68	6	12.942	44	5	14 691
Blanc-Seau		54	»	1.493	4	2	5.308
Croix-Rouge		88	16	1.394	4	0	[illegible]
Halluin		9	»	605	7	»	1.570
Linselles		3	»	243	6	2	3.000
Roncq		7	»	1.483	6	2	3.131
Bondues		5	»	1.005	6	1	1.340
Bousbecques		1	»	210	9	»	99
Mouvaux		4	1	870	4	1	1.200
		4	1	797	4	1	428
Totaux		585	61	49.[illegible]	129	44	60.761

Institut du DVOET
BOUSSECOURS - PERUTZ (Belgique)
Hydrothérapie

HALLUIN

Le conseil municipal se réunira dimanche, à 11 heures du matin.

Ordre du jour : Venant aux contrats d'éclairage, observons préfectorales.

HALLUIN. — Du mars. — Naissances. — Vanderhaeghe Blanche, rue d'Austerlitz. — Gelle Marie, au Sébastopol.

RONCQ. — Du mars. — Naissance. — Joseph Delsoulle, rue de la Laite.

BONDUES

Séances de vaccinations gratuites. — Comme suite à vote du conseil de dimanche dernier, Me docteur Duramel procédera gratuitement aux revaccinations : le vendredi 22 mrs, de 7 à 8 heures du soir; le dimanche 3 de 9 à 10 heures du matin; le vendredi 29 de 7 à 8 heures du soir à la Mairie.

BONDUES. — Du 20 mars. — Naissances. — Paul Lernoy, au Jambon. — Marie Bonduelle, à la Ayelle — Alfred Paret, au Jambon.

Décès. — Ida Deboodues, 60 ans, ménagère au Pont de Pierre. — Elise Bonte, 28 ans, cultivatrice, chemin des Obeaux.

MOUVAUX

Les suites de la tempête. — La violence du vent qui a sévi durant la nuit de mardi à mercredi, et toute la journée de mercredi, a causé en maints endroits de nombreux préjudices plus ou moins sérieux.

La flèche qui surmonte le clocher de l'église Saint-Germain a souffert beaucoup ; elle a été dégarnie d'un grand nombre d'ardoises qui ont été projetées à une certaine distance dans les rues Kléber et Jeanne-d'Arc ; et il est bien à craindre que si peu l'horloge qui est placée au sommet du clocher ne vienne à se trouver isolée dans les airs.

Au presbytère Saint-Germain, le toit du cabinet de travail de M. le Curé a été descellé et projeté par terre.

Dans plusieurs pâtures, quelques arbres ont été déracinés, d'autres ont été brisés ; et divers ont subi des dommages assez conséquents.

MOUVAUX. — Décès. — Auguste Vanlonme, 76 ans, rue de Roubaix.

INDIEN
TAPIOCA 25 % SUPÉRIEUR
RENDEMENT
C. Dupin et Cie, Usine de Château-Blanc, Wasquehal (Nord)

DÉPÊCHES DE LA NUIT

SÉNAT

LA CATASTROPHE DU « IENA »

M. MONIS remercie le ministre de la Marine de l'empressement avec lequel il a su diriger l'enquête relative à la catastrophe du « Iéna » Il demande de réserver la discussion de l'interpellation qu'il a déposée jusqu'à ce que l'enquête ait pu mettre en lumière tous les faits.

Il demande que cette interpellation soit précédée par une enquête parlementaire.

L'enquête parlementaire s'impose pour dégager les responsabilités, pour fortifier aussi la discipline qui est le salut de tous. (Très bien) pour prévenir enfin le retour de semblables malheurs.

La motion est ainsi conçue :

« Une Commission de neuf membres sera nommée au scrutin de liste avec les pouvoirs les plus étendus. Elle sera chargée de faire une enquête sur les causes de la catastrophe du « Iéna » et sur les faits dont a souffert notre marine nationale pendant ces dernières années ».

En demandant la nomination au scrutin de liste, l'orateur s'appuie sur des précédents. Il n'a pas voulu que la Commission d'enquête fut nommée au hasard de la composition des bureaux.

M. DELAHAYE. — Y aura-t-il des membres de la droite ?

M. MONIS. — L'enquête parlementaire constitue le moyen le plus sûr, le plus efficace d'aboutir et de nous donner une marine supérieure et plus forte pour la plus grande gloire de la France.

M. THOMSON. — En face du deuil si douloureux et si héroïquement subi par notre Marine, l'émotion a été générale et profonde.

J'ai eu à me demander s'il n'y avait pas des responsabilités engagées, s'il n'y avait pas un vice d'organisation générale.

Dans ces conditions le Gouvernement n'a pas hésité à accepter la proposition d'enquête parlementaire, faite par M. Monis, d'autant plus que son objet est nettement délimité. Pour qu'une enquête puisse aboutir, il faut qu'elle porte sur des faits précis.

Le résultat sera appréciable et important si nous arrivons à dégager les causes de la catastrophe. La Commission d'enquête aura le concours absolu du Gouvernement.

Nous devons faire l'enquête la plus sérieuse et la plus précise, nous pouvons la faire sans porter atteinte à la force morale que montrent sans cesse nos marins.

Nous pouvons être certains que malgré les révoltes de la matière, nos marins ne manqueront jamais à leur mission.

Nous devons conserver le sang froid dont ils nous donnent l'héroïque exemple. Efforçons-nous de marcher du pas le plus rapide et le plus sûr vers la vérité.

M. LE LA RIBOISIERE dit qu'il votera la nomination d'une commission d'enquête.

On peut se demander si la direction des poudres et salpêtres est bien à la hauteur de sa mission.

M. Etienne, lorsqu'il a été ministre, a dû, à un moment donné, s'adresser à Glascow pour avoir le fulmicoton dont il avait besoin.

Beaucoup de personnes compétentes estiment que les poudres anglaises, allemandes et russes sont supérieures aux nôtres.

Je demande au ministre de la Guerre de déposer un projet de loi pour que l'industrie privée puisse concourir à l'approvisionnement des poudres de l'Etat.

LE GENERAL PICQUART.— Il ne s'agit pas en ce moment d'un débat sur les poudres et salpêtres. Il faudrait tout au moins attendre les résultats de l'enquête pour savoir si nos poudres sont bonnes ou mauvaises. Rien n'empêche M. de la Riboisière de déposer un projet de loi sur la question qui le préoccupe. Le débat pourra alors être complet.

M. MONIS propose de composer la Commission de douze membres.

M. SERLINE. — Ce que je demande surtout c'est qu'on fasse place aux compétences et aux diverses opinions exprimées par le Sénat. Il ne faut pas qu'un seul parti soit représenté dans la Commission.

M. LEYDET. — Personne n'y pense.

Le Sénat décide que la commission d'enquête sera de douze membres et nommée dès demain.

M. GAUDIN DE VILAINE. Il qu'il n'a jamais eu la pensée d'outrager le ministre des Finances. Il se déclare disposé à retirer ses paroles si le président veut bien retirer la qualification d'outrage.

LE PRESIDENT. — M. Gaudin de Villaine déclarant qu'il n'a eu aucune pensée d'injure ou d'outrage, je retire le rappel à l'ordre.

Séance levée à 6 h. 20.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LES PAPIERS DE LA NONCIATURE

M. Clémenceau. — M. Ribot a invoqué la dignité et l'honneur du pays, sans apporter aucune preuve en faveur de sa thèse. Je rétablis les faits.

Il y avait en France un prêtre nommé Montag